

## La conversion du dispositif prépositionné en Afrique

Depuis plus de quarante ans, la France a considérablement réduit le nombre de ses effectifs militaires présents en Afrique. Dans les années 1960, 30.000 militaires français étaient présents sur ce continent. Ce chiffre était de 15.000 à la fin des années 1980. Cette évolution s'est poursuivie de 1995 à 2007 dans le cadre de la professionnalisation, conduisant à la concentration du dispositif sur les grands ensembles sous-régionaux africains.

Aujourd'hui, les forces militaires françaises sont déployées sur sept pôles à des titres divers : quatre points d'appui, à Djibouti, au Sénégal, au Gabon et en Côte d'Ivoire, un déploiement ancien au Tchad et trois opérations en cours en Côte d'Ivoire, en République Centrafricaine et à la frontière Tchadienne du Darfour. Le coût total humain et financier de cette présence représente aujourd'hui près de 10.000 hommes et 760 millions d'euros par an.

Compte tenu de l'analyse des besoins de sécurité et de l'intérêt porté par la France à l'Afrique, le Livre blanc propose :

- **de refonder, dans une démarche de partenariat, la relation entre l'Afrique et la France** pour aborder les questions de défense et de sécurité de manière large en visant deux objectifs : renforcer notre sécurité et celle des Africains mais aussi aider l'Afrique à accroître ses propres capacités de maintien de la paix.
- **d'adapter le dispositif militaire à ces nouveaux objectifs** et faire évoluer l'action de nos moyens vers **davantage de coopération et d'instruction**, vers **plus de surveillance aéro-maritime** et vers une **coopération de sécurité** orientée sur des risques tels que les trafics de toute nature ou la lutte contre le terrorisme ;
- **de faire évoluer la coopération bilatérale** entre la France et les pays africains vers **un partenariat entre l'Europe et les organisations africaines** qui permette d'appréhender les questions de défense et de sécurité de manière plus globale ;
- **de faire évoluer notre dispositif prépositionné** autour, à terme, de **deux pôles** à dominante logistique, de coopération et d'instruction, un sur chaque façade atlantique et orientale du continent africain, tout en préservant sa capacité de prévention dans la zone sahélienne.